

MOULIN CALLIÈRES DI JASMIN

SALON _____
DATE _____

**ENTENTE
ENTRE**

*Moulin
Callières
Di Jasmin*



ET

(NOMS DES FUTURS MARIÉS)

PAIEMENT	ARGENT/CHÈQUE/CRÉDIT	DATE	MONTANT
ACOMPTE			
SOLDE			

MOULIN CAILLIÈRES DI JASMIN
308 CHEMIN DU FLEUVE
COTEAU-DU-LAC, (QC) J0P 1B0

TÉL.:450 763-1840
FAX.:450-763-0704
info@moulincallieres.com

DATE DE LA RÉCEPTION:

ÉVÈNEMENT:

NOMBRE DE PERSONNES POUR FINS DE CALCUL SELON ANNEXE A :

MINIMUM REQUIS:

MAXIMUM PERMIS :

HEURES IMPORTANTES: CÉRÉMONIE:

ARRIVÉE AU MOULIN:

REPAS:

SALON CHOISI:

NOMS DES FUTURS MARIÉS:

FACTURATION

CHOIX DE MENU:

VOIR ANNEXE A (SERVICE ET TAXES INCLUSES)

SOUS-TOTAL

ACOMPTE REÇU SUR LOCATION

SOLDE DÛ

TOTAL

1 000,00

LE SOLDE DÛ EST PAYABLE 15 JOURS AVANT LA DATE DE LA RÉCEPTION. LES TAXES SONT CALCULÉES À LA DATE DE LA SIGNATURE DE LA LOCATION ET SERONT RÉAJUSTÉES À LA DATE DU SOLDE DÛ

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE MOULIN: DE 1 À 10 1=PREMIER

DEJÀ VENU A UN MARIAGE		GOOGLE	
UNE AMI VOUS A RÉFÉRÉ		FORUM DE MARIAGE	
CONNAIT L'ENDROIT		TOUT MONTREAL	
MAGAZINE MARIONS-NOUS		OUR MONTREAL WEDDING	
MAGAZINE WEDDINGBELLS		TOILE DU QUEBEC	
MAGAZINE MARIAGE-QUEBEC		BLOG MARIAGE MONTREAL	
SALON MARIONS-NOUS		THE CLEVER BRIDE	
CARTE POSTALE		AUTRE SITE INTERNET	

MOULIN CAILLIÈRES DI JASMIN
308 CHEMIN DU FLEUVE
COTEAU-DU-LAC, (QC) J0P 1B0

TÉL.:450 763-1840
FAX.:450-763-0704
info@moulincallieres.com

ENTENTE ENTRE

PROPRIÉTAIRE:

MOULIN CAILLIÈRES DI JASMIN
308 CHEMIN DU FLEUVE , COTEAU-DU-LAC, QC, J0P 1B0
BUREAU: 215 CHEMIN DU FLEUVE, COTEAU-DU-LAC, QC, J0P 1B0
A/S GUY JASMIN, PRÉSIDENT

LES FUTURS MARIÉS:

TÉL. RÉS.
CELLULAIRE: MARIÉE
CELLULAIRE: MARIÉ
FAX
COURRIEL

SALON CHOISI:

DATE RÉSERVATION:

CLAUSE D'ANNULATION:

À LA SIGNATURE DE LA PRÉSENTE ENTENTE, LES FUTURS MARIÉS ONT 10 JOURS POUR ANNULER CETTE ENTENTE PAR COURRIEL OU PAR FAX ET/OU SI LES FUTURS MARIÉS N'ONT PAS FAIT PARVENIR L'ACOMPTE DE 1 000\$ DANS LES DIX JOURS DE LA SIGNATURE, CETTE ENTENTE DEVIENDRA NULLE ET SANS EFFET.

MONTANT À LA SIGNATURE :

mille dollars (1 000,00\$) d'acompte non remboursable sur la location, le solde payable 15 jours avant la date de la réception par carte de crédit, chèque ou argent comptant. Le choix du menu et le nombre d'invités pourront être modifier tout en conservant la salle et la date de la réception.

RESPONSABILITÉS:

LES FUTURS MARIÉS ET LEURS INVITÉS DOIVENT UTILISER LES LIEUX AVEC RESPECT ET ILS NE PEUVENT APPORTER SUR LE SITE DU MOULIN AUCUNE NOURRITURE, BOISSON OU AUTRES ITEMS SANS L'AUTORISATION DU LOCATEUR.

LES CONFÉTIS ET LES CHANDELLES SONT PROHIBÉS. AUTORISATION: LE GÂTEAU DE NOCES ET LES DÉCORATIONS DE LA SALLE SONT FOURNIS PAR LES FUTURS MARIÉS. LA PRÉSENTE ENTENTE LIE LES PARTIES POUR LA LOCATION DE LA SALLE ET LA RÉCEPTION. CETTE ENTENTE NE PEUT ÊTRE ANNULÉE OU MODIFIÉE SANS L'AUTORISATION DES DEUX PARTIES.

SIGNÉE À COTEAU-DU-LAC, LE

MOULIN CAILLIÈRES DI JASMIN
PAR: GUY JASMIN, PRÉSIDENT
ET/OU SÉBASTIEN JASMIN, GÉRANT

LES FUTURS MARIÉS